

JEUNES LYCÉENS ÉTRANGERS CHERCHENT FAMILLE D'ACCUEIL

D'Irlande, d'Allemagne ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer quelques temps au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

- Joelle, jeune allemande de 16 ans, souhaite venir en France pour **3 mois à partir de janvier 2023**. Elle aime danser et peindre. Elle fait également de la couture. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

- Paul, jeune irlandais de 16 ans, est passionné par la culture française. Il fait du football, de la natation et pratique de temps en temps le golf. Il souhaite venir en France pour **2 mois à partir de Janvier 2023**. Il rêve de maîtriser la langue française.

- Jakob, jeune allemand de 15 ans, viendra en France pour **6 mois**. Il a de nombreux hobbies, dont le handball, basket, la musique, et il joue de la guitare. Il aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». À la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous ! Renseignements :

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo : Vanessa Simon - **02 99 20 06 14** - v.simon@groupe-cei.fr

Responsable local : Laurence Cautenant Sivet - **06 21 72 02 61** - laurence.cautenetsivet@gmail.com



UN AUTOMNE PRESQUE ZÉRO DÉCHETS !

Les feuilles mortes ne sont pas un déchet mais un trésor. Ne les amenez pas en déchetterie, elles feront votre bonheur ou celui de votre voisin.

En paillage, entières ou broyées à l'aide de la tondeuse pour qu'elles se dégradent et nourrissent votre sol plus rapidement.

Comme matière « sèche » (riche en carbone) en complément des déchets alimentaires, pour équilibrer votre compost.*

Pour faire du terreau de feuilles... Si vous voulez apprendre, contactez-nous !

* Si vous n'avez pas (encore !) de composteur, venez vous former gratuitement à la déchetterie d'Ambert (sur le site Anna Rodier) et repartez avec votre bac à compost offert. Inscription obligatoire sur le site internet d'Ambert Livradois Forez, page « compostage » [la MSAP peut vous aider à faire la démarche]. La formation dure 1h, dates à venir : **jeudi 3 novembre 8h30, lundi 7 novembre 14h, mercredi 16 novembre 14h et samedi 19 novembre 8h30**.

De nombreuses autres animations vous attendent à Ambert, demandez le programme !

- SERVICE DÉCHETS
- Collecte des ordures ménagères et emballages recyclables
 - Gestion des biodéchets : composteurs individuels et collectifs, déchets verts, jardinage au naturel
 - Gestion des déchetteries
 - Réduction des déchets : prêts de gobelets et de vaisselle réutilisables, d'une laveuse de gobelets, prêt de couches lavables, défis familles zéro déchet
 - Accompagnement personnalisé des usagers, associations, entreprises

04 73 82 76 91 - dechets@ambertlivradoisforez.fr - www.ambertlivradoisforez.fr

Groupe « L'info déchets Ambert Livradois Forez » à l'onglet « groupes » de la page  d'Ambert Livradois Forez

FIN D'ADRESSAGE : NUMÉROTATION

Certains habitants ont reçu un courrier indiquant un changement d'adresse. Le numéro qui leur a été attribué sera apposé sur les maisons dans trois mois au plus tôt du fait du délais d'approvisionnement. En attendant, ils peuvent indiquer leur numéro sur leur boîte aux lettres.



RÉDUCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le conseil municipal s'est penché sur la question de l'éclairage public. A l'unanimité il a été décidé de le réduire fortement. En effet, depuis plusieurs années sa pertinence était remise en doute. Par exemple des lampadaires qui éclairent toute la nuit pour très peu de passage voire pas du tout. Il a aussi un impact négatif sur la faune, perturbant les cycles jour/nuit de certaines espèces. La crise énergétique actuelle voit le prix de l'électricité augmenter fortement et chacun, particuliers comme collectivité, doit penser à comment réduire sa consommation d'énergie pour que l'approvisionnement de tous puisse être assuré cet hiver.

En première intention il a été décidé que les lampadaires resteraient dorénavant éteints. Une exception sera faite pour les zones d'activité (commerces, marché, abords des écoles...) qui seront éclairées **jusqu'à 20h30 le soir**. Les manifestations culturelles nocturnes resteront éclairées pour toute leur durée.

La durée des illuminations de Noël sera aussi réduite : **du 15 décembre 2022 au 2 janvier 2023**.

Nous souhaitons recueillir vos avis sur ces décisions, notamment sur les exceptions qui pourraient/devoient être faites pour la collectivité. Si vous souhaitez vous exprimer, vous trouverez ci-dessous un bulletin de consultation, à remettre complété en mairie **avant le 5 décembre 2022**.

ECLAIRAGE PUBLIC - CONSULTATION

Nom :

Adresse du domicile :

Lieux fréquentés à Cunlhat :

.....

.....

Avis global sur les mesures :

.....

Liste des lieux qui devraient (ou pas) rester d'avantage éclairés selon vous.
Précisez bien vos raisons. (au besoin, utilisez une autre feuille)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Bulletin à retourner à la mairie avant le 5 décembre 2022.